

Ecole maternelle

La Cerisaie

5 classes

Olivet

PROCES VERBALDE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 15 juin 2023

Convocation adressée le 2 juin par Madame la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 15 juin 2023, à 18H00, à l'école maternelle de la Cerisaie

Secrétaire de séance : Mme HENRI

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme WOCIECHOWSKI	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme FORMONT	Enseignante
Mme HENG	Enseignante
Mme PINCANT	Enseignante
Mme HENRI	Enseignante
ELUS	
-	
PARENTS D'ELEVES	
Mme Veloso	Elus titulaires
Mme Zech	
LE DDEN	
Mr Sainson	

Membres invités

Nom	Qualité
Mr Dubois	Manager école

Membres absents

Nom	Qualité
Madame Debacker	Représentante de la mairie
Mme Suffrin Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme HENRI

1. La vie de l'école

Approbation du PV du dernier Conseil d'école du 16 mars 2023.

A ce jour, l'effectif total pour la rentrée de septembre 2021 est de 113 élèves inscrits. 34 PS/ 41 MS /38 GS. Le nombre moyen d'élèves par classe serait de 22,4. Toutefois, il est fort probable que cet effectif augmentera avec les arrivées de familles au cours de l'été. Les compositions de classe ne sont pas encore déterminées.

Par ailleurs, l'école a compté beaucoup d'arrivées en cours d'année scolaire et quelques départs.

Pour les élèves de petite section, la rentrée pourra être échelonnée sur deux jours (lundi 4 et mardi 5 septembre). Les élèves de moyenne section rentreront l'après-midi du lundi 4 septembre. Les élèves de grande section rentreront le lundi 4 septembre matin.

L'équipe enseignante reste inchangée.

Le projet d'école est transmis à l'inspection :

Axe 1 : le français : enseigner les fondamentaux, savoir raconter une histoire connue en utilisant le vocabulaire appris en classe et en utilisant un support imagé. Toutes les classes ont travaillé à ce projet.

Axe 2 : sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant en diminuant les nombre d'activités inachevée. Toutes les classes ont travaillé cet axe.

Axe 3 : améliorer la qualité de vie des enfants à l'école par du travail autour du blog de classe.

Le règlement intérieur de l'école :

Le sujet de la propreté questionne les nouvelles familles. La directrice rappelle qu'un enfant doit être propre pour fréquenter l'école, notamment sur le temps de la sieste.

Le règlement intérieur complet est disponible sur le site internet de la ville d'Olivet.

La préparation des élections des représentants de parents d'élèves :

Lors de la réunion de rentrée le vendredi 8 septembre les représentants de parents d'élèves seront invités à prendre la parole.

Les représentants de parents d'élèves en poste seront invités à une réunion de préparation spécifique le lundi 11 septembre à 18h00.

Dans les quinze jours suivants, le bureau, par l'intermédiaire de Madame la Directrice, invite les parents à s'informer sur la manière de devenir candidats.

Les élections des parents d'élèves auront lieu mi-octobre.

Les demandes d'investissement :

- La demande a été faite pour le renouvellement de deux tablettes ipad de classe sur les cinq utilisées actuellement.
- Une demande a également été faite pour remplacer deux postes audios pour les coins écoute des classes.
- Pas retour de la commission à ce jour.

La licence USEP

Afin de faire vivre l'association USEP, les élèves de grande section seront licenciés à hauteur de 2 euros par élève. Ceci permettra le maintien de l'association.

Les sorties

- Les PS/MS sont allés à la bibliothèque au mois de juin.
- La piscine s'est terminée ce jeudi 15 juin pour les GS. Les cours massés (deux séances par semaine) ont été appréciés par l'équipe éducative. La communication avec la piscine pourrait être un axe d'amélioration. L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs. Mme Wojciechowski n'a pu obtenir les coordonnées des personnes bénévoles pour accompagner les élèves à la piscine. Ceci est regrettable ; les volontaires encadrants représentaient une aide efficace lors des ateliers de natation.
- Toutes les classes sortiront au château de Chamerolles. Les élèves de PS et MS sont sortis le 12 mai. Les élèves de GS sortiront le 30 juin.
- Nous remercions la ville d'Olivet pour sa participation aux frais de sortie (45%) ainsi que pour la prise en charge complète du transport de l'école jusqu'au Château de Chamerolles. Chaque famille participe à hauteur de 2€ à ces sorties, la coopérative scolaire prend le reste à sa charge.

- La fête de l'école aura lieu le 16 juin.

La cour oasis

Les voiles d'ombrage ont été posés. L'un des voiles n'est pas de la couleur demandée. Une demande sera faite pour que les voiles soient en remontés.

Le mur musical devrait être mis en place cette été. La piste de vélo, les marelles, le revêtement, les tables, le sol sera réhaussé au niveau des entrées des classes, le bac à sable sera un petit peu réduit. La surface pour les vélos sera augmentée.

Le préau sera agrandi plus tard, il s'agit d'un projet au niveau de la mairie.

Six ou sept racks pour les vélos pour les enfants / parents venant à vélo seront ajoutés pendant l'été.

Les nouvelles familles

Les nouvelles familles seront accueillies le jeudi 22 juin à 18h00. Les crèches viendront visiter l'école et manger à la cantine les mardi 27 et jeudi 29 juin. Un échange est prévu avec le personnel des crèches.

La liaison grande section / CP :

Une rencontre sportive a eu lieu le 12 mai sur le thème de jeux olympiques organisés par les CM2 de Mme Zech. Une deuxième rencontre aura lieu à l'élémentaire, début juillet un parcours d'orientation de nouveau organisé par les CM2 pour découvrir l'école élémentaire.

Bilan de la coopérative scolaire

Au 14/06/2023, le solde de la coopérative scolaire s'élève à 2945,51 €. Dans l'attente du règlement par la coopérative scolaire des sorties au château de Chamerolles de 75€ par classe (soit 375€).

Depuis le dernier conseil d'école, la coopérative scolaire a procédé au règlement du spectacle la fée du pain, des photographies scolaires, d'achat de bonnet de bain pour la piscine, de balais pour la cour et des cadeaux pour la fête des parents.

La mairie d'Olivet a participé au financement des sorties et des bus. Le budget bus a augmenté de 12% mais les prestataires ont également augmenté leur prestation.

Le projet cinématernelles et le musée des beaux-arts ont dû être annulés. Les maternelles devant être assis dans les bus de l'agglomération. Les sorties devront être réduites, La coopérative scolaire devra participer aux coûts de transport.

Le photographe scolaire

Madame Dupeyron sera la photographe pour l'école au mois d'octobre.

2 Les demandes de travaux :

Déjà réalisées : la cour oasis

Durant l'été : la cour oasis. La salle de jeux est repoussée au budget 2024.

Une infiltration d'eau est en cours d'analyse entre le mur du dortoir et le mur de la classe numéro 3. Le mur est gondolé. Du bitume sera rajouté sur le toit cet été par la mairie.

3 Questions diverses

Monsieur Dubois explique qu'à partir de la rentrée 2023, les parents devront fournir, pour leur enfant déjeunant à la cantine, un bavoir ou d'une serviette en tissu avec un élastique ou un scratch (sans lacet) ainsi qu'un petit sac pour le transporter marqué au nom de l'enfant. Afin de réduire les déchets de serviettes en papier. Les familles récupéreront les serviettes le mardi et le vendredi pour l'entretien.

Les questions des parents :

- **Est-ce que la diététicienne, qui co-construit les repas de la cantine, pourrait sensibiliser à la nutrition, les enfants en début d'année ?**

La diététicienne viendra en élémentaire, mais il n'est pas prévu qu'elle vienne à l'école maternelle. La sensibilisation au goût est du ressort des ATSEM et agents périscolaires.

Les portions d'aliment ont été augmentées au cours de la quatrième période.

Le 15 juin 2023

A Olivet

La directrice de l'école, présidente de séance

Mme WOCIECHOWSKI Corinne,
Signature



Le secrétaire de séance,

Mme HENRI Bénédicte
Signature



